

péripneumonie contagieuse bovine et pleuropneumonie contagieuse caprine

situation mondiale, risque et surveillance en France

Maladies exotiques en France, la Péripneumonie contagieuse bovine et la Pleuropneumonie contagieuse caprine sont surveillées au niveau mondial. Quels sont les risques d'introduction ou de réémergence et les moyens de surveillance pour ces deux maladies ?

L'inegalité des moyens de surveillance et de lutte contre les maladies animales déployés dans chaque pays justifie la surveillance internationale mise en place, notamment, par l'organisation mondiale de la santé animale (OIE).

● Parmi les 117 maladies animales à déclaration obligatoire auprès de l'OIE, trois sont des mycoplasmoses :

- l'agalactie contagieuse des petits ruminants dont quatre espèces ou sous-espèces constituent les agents étiologiques (*M. agalactiae*, *M. mycoides* subsp. *capri*, *M. capricolum* subsp. *capricolum* et *M. putrefaciens*) ;
- la PPCB, dont l'agent responsable est *M. mycoides* subsp. *mycoides* ;
- la PPCC, due à *M. capricolum* subsp. *capripneumoniae*.

● La surveillance de la PPCB et de la PPCC en France et au niveau mondial est envisagée dans cet article. L'agalactie contagieuse est traitée par ailleurs.*

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

Les mycoplasmoses sont des maladies très protéiformes qui sévissent chez de nombreux animaux. Elles ont une contagiosité variable et leur propagation est favorisée à la fois par les activités humaines, les conditions d'élevage, et par des caractéristiques propres aux mycoplasmes.

● Ainsi, par exemple, le commerce des animaux a largement favorisé la diffusion de la Péripneumonie Contagieuse Bovine (PPCB) et de la Pleuropneumonie

Contagieuse Caprine (PPCC), entre continents et pays, respectivement [6, 7].

● Les mycoplasmes sont en effet des organismes à évolution rapide, capables d'échanger du matériel génétique**. Cette plasticité génétique peut entraîner des changements importants tels qu'une adaptation à un nouvel hôte, comme cela a été observé pour un mycoplasme aviaire, *Mycoplasma (M.) gallisepticum*, retrouvé chez le pinson [9].

● L'adaptation des mycoplasmes sous la pression d'antibiotiques peut conduire à l'apparition de souches résistantes, essentiellement par mutation [13], ce qui représente un enjeu pour la gestion des foyers comme le montre l'exemple de *M. bovis*. Les souches de *M. bovis* qui circulent actuellement en France sont résistantes *in vitro* à la plupart des antibiotiques [11].

● L'évolution des mycoplasmoses vers une forme chronique complique le diagnostic clinique (tableau 1).

● La croissance des élevages dans le monde (plus de 3 milliards de bovins, ovins et caprins, répartis sur l'ensemble des continents) (figure 1) en réponse à la consommation croissante de produits animaux impose une surveillance accrue des maladies qui doit aussi tenir compte de la faune sauvage comme réservoir potentiel en raison de sa proximité avec les cheptels. La faune sauvage peut héberger des mycoplasmes tels que *M. agalactiae* [26] et *M. feriruminatoris* sp. nov., mis en évidence récemment chez des ongulés sauvages [2], et qui peuvent avoir un rôle (par échange de matériel génétique) dans l'évolution générale des mycoplasmes.

NOTES

cf. les articles dans ce numéro

* "L'agalactie contagieuse caprine en France : situation épidémiologique nationale mesures prophylactiques et évolution de l'antibiorésistance" D. Le Grand, J. Vialard, M. Treilles, F. Tardy, F. Poumarat.

** "Les principales évolutions dans la connaissance des mycoplasmes des ruminants conséquences en matière de diagnostic et de surveillance", de F. Tardy, P. Gaurivaud, C. Ambroset, X. Nouvel et C. Citti.

Patrice Gaurivaud^{1,2}
Lucia Manso-Silvan^{3,4}
François Poumarat^{1,2}
Pascal Hendrikx⁵
François Thiaucourt^{3,4}
Florence Tardy^{1,2}

¹Anses Lyon

UMR Mycoplasmoses des Ruminants
F-69364 Lyon Cedex 07

²Université de Lyon VetAgro Sup

UMR Mycoplasmoses des Ruminants
F-69280, Marcy l'Etoile

³CIRAD

UMR ASTRE F-34398 Montpellier

⁴Inra

UMR1309 ASTRE F-34398 Montpellier

⁵Anses Lyon

Unité de coordination et d'appui
à la surveillance

F-69364 Lyon Cedex 07

Objectifs pédagogiques

■ Rappeler la répartition de la Péripneumonie contagieuse bovine et de la Pleuropneumonie contagieuse caprine, et exposer la surveillance mondiale.

■ Comprendre quels sont les risques d'introduction ou de réémergence et de diffusion de ces deux maladies.

■ Indiquer les moyens de surveillance en France.

Essentiel

■ Bien que maladies exotiques, les risques de diffusion en Europe et en France ne sont pas nuls.

■ Lors d'une suspicion, les laboratoires de référence (Anses Lyon et du Cirad Montpellier) doivent être contactés.

RUMINANTS

■ Crédit Formation Continue :
0,05 CFC par article